

# SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



## Finalité

La seconde générale et technologique permet à l'élève de se situer avant de poursuivre ses études vers la voie générale ou technologique.

Elle a la double fonction, d'une part, d'habituer les élèves à des démarches nouvelles et à un rythme de travail plus exigeant et, d'autre part, de les aider à préciser leurs choix d'orientation.

## Objectifs

Il s'agit d'une classe de détermination **identique** à celle de l'Éducation Nationale et ouverte à toutes les poursuites d'études possibles en Bac Technologique ou en Bac Général.

Un **accompagnement personnalisé** apporte à l'élève une aide méthodologique :

- pour gagner en autonomie et en efficacité
- pour mieux maîtriser ou approfondir ses connaissances
- pour construire son orientation et un projet professionnel cohérent.

Notre établissement propose en plus des enseignements optionnels spécifiques à savoir :

- ✓ L'Écologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable (EATDD) pour sensibiliser les élèves aux problématiques de développement durable des territoires et à l'étude de leur environnement naturel, économique, historique et culturel
- ✓ Le choix possible d'une option parmi **Hippologie—équitation** et **Golf**
- ✓ Les élèves ont également la possibilité de s'inscrire à la **Section Sportive Handball**.

## Poursuite d'études

A la fin de la seconde, l'élève peut s'orienter :

### vers la voie générale :

- ◆ en baccalauréat général à vocation scientifique proposé au sein de l'établissement
- ◆ en baccalauréat général dans un établissement proposant d'autres spécialités

### vers la voie technologique :

- ◆ en Baccalauréat Technologique série STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- ◆ en Baccalauréat Technologique dans une autre série (STL, STI2D, STMG,...)

## Conditions d'admission

- ◆ Procédures AFFELNET / Télé Services Affectation après la 3ème pour l'académie de Reims
- ◆ Dossier de candidature (fiche de renseignements + bulletins) pour les élèves d'autres académies

## Qu'est-ce que l'E.A.T.D.D, ?

EATDD signifie **E**cologie—**A**gronomie—**T**erritoire—**D**éveloppement **D**urable

Par une approche d'observation, l'écologie, l'agronomie, l'histoire/géographie, les sciences économiques et sociales et l'éducation socio-culturelle, doivent amener l'élève à développer son sens d'analyse et de synthèse pour mieux comprendre le fonctionnement d'un territoire (fonctionnement des communes, évolution de la population, développement économique, impact des activités sur l'environnement, organisations des productions agricoles, histoire du territoire...)

Il s'agit d'un enseignement qui s'appuie sur des sorties sur le terrain pour rencontrer les acteurs du territoire, visiter les entreprises, observer les paysages, analyser des prélèvements,... Ces sorties sont ensuite valorisées par un travail effectué en classe.



## Contenu de la Formation (en heures/semaine)

Enseignements communs	
Français	4 h 00
Histoire-géographie	3 h 00
Langue Vivante A (Anglais ou Allemand)	3 h 00
Langue Vivante B (Anglais, Allemand ou Espagnol)	2 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique-chimie	3 h 00
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 00
Enseignement Moral et Civique	0 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h 00
Heures de vie de classe	10 heures annuelles
Enseignements optionnels	
E.A.T.D.D	3 h 00
Hippologie—équitation ou Golf	3 h 00
Section Sportive Hand (après les cours)	3 h 00